



CHARTRE DE VIE DE L'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

Espace Petite enfance POM D'API
5A, rue Vincent Auriol 31140 SAINT ALBAN
Tel : 05 62 75 06 12 Email : rpe@mairie-stalban.fr

OBJECTIFS

Passer un bon moment en jouant avec son enfant et son parent.

Renforcer le lien familial :

- pour l'enfant : susciter sa prise d'autonomie et l'expérimenter dans un espace d'expression adapté.
- pour l'adulte : valoriser ses compétences et être en relation avec d'autres parents et d'autres enfants.
- aider à la séparation.

Renforcer le lien social :

- favoriser un lieu d'échange et apprendre à vivre en groupe, avec les règles et les interdits.
- rompre l'isolement, et créer de la solidarité
- partager des expériences, et vivre la mixité sociale et intergénérationnelle,
- mutualiser les savoirs.

Ce lieu n'a pas de vocation thérapeutique et ce n'est pas une structure de garde.

FONCTIONNEMENT

L'accueil parents enfants est un service municipal de la ville de Saint Alban. Il est situé dans les locaux de l'Espace petite enfance POM D'API.

Période d'ouverture

Ouverture tous les lundis de 9h30 à 12h, sauf en période de fermeture annuelle.

Public accueilli

Accessible aux administrés, l'enfant et l'adulte référent, bénéficiant d'un accueil individualisé.

Celui-ci contribue à la prise en compte de chacun dans son intégrité et sa singularité.

Soumis à une inscription, il est garanti par la liberté d'accès et le principe de gratuité, avec arrivée et départ libres.

Ce lieu est ouvert aux administrés, parents, futurs parents (grands parents, tuteurs...) et aux enfants de moins de 4 ans.

Encadrement

Une accueillante est présente durant toute la matinée, elle anime le lieu en étant disponible et à l'écoute des besoins des familles. Elle est garante du respect des règles de vie collective. Tout ce qui se dit et se partage au sein de ce lieu reste la propriété du groupe.

La responsable du RPE est disponible pour un accompagnement individuel des familles qui en exprime le besoin. Elle intervient dans le cadre de ses missions de soutien à la parentalité.

VIE DE GROUPE

Responsabilité et confidentialité

L'adulte référent est responsable du ou des enfants qu'il accompagne tout au long de la séance. Il respecte les règles de vie et de sécurité. D'autre part, afin de préserver l'intimité de chaque famille, les sujets abordés au sein du lieu, restent strictement confidentiels. Chaque parent fréquentant le lieu est soumis à la discrétion.

Déroulement

- Un temps convivial est proposé en début de séance. Les adultes peuvent s'ils le désirent prendre une collation (café, thé) à l'espace cuisine uniquement. Il est recommandé aux adultes, la plus grande prudence lors de la consommation de ces boissons chaudes, afin d'éviter tout risque de brûlure.
- Un atelier guidé est proposé au cours de la matinée à l'enfant et son parent, en respectant l'âge et l'envie des enfants présents.
- Tous les jouets seront rangés (en respectant les divers espaces-jeux) avec enfants et adultes ; ceci lors de vos départs échelonnés et à la fin de la matinée.

Hygiène

Par souci d'hygiène et dans le respect du matériel de la structure, il est demandé aux parents et aux enfants de se laver les mains en arrivant et une solution hydro alcoolique est à disposition. Il est vivement recommandé aux adultes d'enfiler des sur-chaussures, et de mettre aux enfants des chaussons. Les parents doivent apporter avec eux le nécessaire pour le change de leur(s) enfant(s).

Le lieu et ses activités

L'espace est adapté aux jeunes enfants et aménagé en divers pôles de jeux ce qui leur permet d'explorer cet « univers » en toute sécurité.

L'ensemble des activités proposées tient compte de l'âge des enfants et représentent le support privilégié qui favorisera l'échange, la rencontre, l'écoute, la découverte et l'observation. Elles seront support à la relation.

Elles seront choisies ou proposées par les accueillantes ou par les adultes présents ou à l'initiative de l'enfant selon son intérêt :

- Jeux libres et spontanés
- Jeux d'imitation
- Jeux de psychomotricité fine
- Ateliers manuels
- Eveil corporel
- Eveil musical
- Lecture...

Sécurité

Les jeux seront utilisés de manière à toujours assurer la sécurité des enfants. L'enfant est sous la seule responsabilité de l'adulte qui l'accompagne, il doit avoir souscrit à une assurance responsabilité civile.

Règles

Comme tout lieu collectif, cet espace est contraint à des règles et des interdits :

- On peut rire, pleurer, parler, se confier, jouer, échanger, chanter, danser...
- Respecter l'autre (ne pas taper, mordre et / ou tirer les cheveux)
- Respecter le matériel (ne pas casser, déchirer)
- Respecter les espaces et leur utilisation

Les enfants n'ayant pas tous le même âge, les plus grands devront être vigilants envers les bébés.

Santé

Il est préférable de ne pas fréquenter le lieu lorsque l'enfant est malade, fiévreux ou contagieux.

Capacité d'accueil

Afin de préserver le bon fonctionnement du groupe : l'échange de la parole, l'écoute du parent et de l'enfant, et pour favoriser la convivialité, nous estimons que le nombre de personnes accueillies ne peut excéder 10 familles simultanément. En cas de dépassement de ce seuil, l'équipe veillera à ce que le nombre de familles reste dans les normes de sécurité en prenant les dispositions nécessaires.

Usage

Droit à l'image

Avec l'autorisation écrite des parents, la ville de Saint Alban se réserve le droit d'utiliser l'image des usagers sur tout support photographique ou informatique pour la présentation et l'illustration des activités.

L'usage du téléphone portable

L'usage du téléphone portable n'est pas recommandé dans les lieux d'accueil de la petite enfance, vous pouvez cependant vous servir de votre téléphone pour la prise de photos et la prise d'un appel urgent. Votre téléphone doit être rangé à un endroit hors de la portée des enfants.

La responsabilité éducative et technique est confiée à la responsable du Relais petite enfance qui est garante du bon déroulement des accueils et intervient auprès des familles lorsqu'elle le juge nécessaire.

Contact : Marie-Aude LAVAL, responsable. Marie-José Antunes, animatrice.
Tel : 05 62 75 06 12 / Mail : rpe@mairie-stalban.fr

Espace Petite enfance POM D'API 5A, rue Vincent Auriol 31140 St Alban.

ADHESION A LA CHARTE DE VIE DE L'ACCUEIL PARENTS ENFANTS

Je soussigné, Monsieur (nom/prénom), Mère
de.....(nom/prénom) et/ou Madame
(nom /prénom).....,Mère
de.....(nom/prénom) certifie avoir pris
connaissance de la charte de vie régissant le fonctionnement de l'Espace
parents enfants Pom d'api et m'engage à le respecter.

Date et signature du parent précédé de la mention « lu et approuvé »

Fait à St Alban, le

Signature :